

# BULLETIN MUNICIPAL 2021

L  
A  
G  
E  
O  
N



*Passage de Vaugely en crue*



*Vestige romain pont de Vaugely*



Mesdames, Messieurs,

**Vous avez élu en mars dernier le nouveau Conseil Municipal de Lageon et tous, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée.**

**La nouvelle équipe a pris ses marques, ses attributions, connaissance de l'existant, de la représentation au sein de l'intercommunalité et des projets en cours.**

**Cette année 2020 aura marqué le monde entier par cette pandémie qui ne nous lâche pas faisant de nombreuses victimes et malades ; crise sanitaire, économique, sociale, tout y est, difficile d'imaginer la suite tant déjà il était inconcevable d'imaginer ce qu'il se passe actuellement.**

**Si les médias nous annoncent des masses d'informations contradictoires, il est un sujet sur lequel nous nous rendons tous compte du lien social que nous avons perdu, le simple fait de porter un masque, de ne plus se serrer la main, de ne plus se faire la bise avec les proches pour se dire bonjour, entrave la communication.**

**Les associations sont en veille, les clubs sportifs ne se rassemblent plus, les commémorations, le 14 juillet, les vœux ... tout est interdit ou réglementé pour la bonne cause et la solution n'est certainement pas simple.**

**Il sera important, dès ce virus vaincu, de réorganiser toute la toile du lien social, de la remettre sur les rails pour extérioriser toutes ces contraintes et retrouver cette liberté si chère à notre culture.**

**Nous accueillons cette année deux nouvelles entreprises à savoir « le Haras du Sureau » situé à l'Essai, spécialisé dans le poney de sport et de loisirs, saillies d'étalons Connemara, poney français, selle, Fjord et Shetland, vente de poulains PAINT, APPALOOSA et QUATER HORSE.**

**La deuxième entreprise FLOCA'MANIA, est située au 2 rue des Bruyères, inscrite dans le domaine des floccages, stickers et sublimations sur tous supports.**

**Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal et du personnel communal une bonne et heureuse année 2021 à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches.**

**Bonne lecture**

**Jean-Yann Martineau**

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Yann MARTINEAU, Maire - 1, rue de la Pinsonnière  
Frédérique SALVEZ, 1<sup>er</sup> Adjoint - 7, rue des Muguets  
Michel DABIN, 2<sup>ème</sup> Adjoint - 3, rue des Bleuets

Carl GOUBAND - 6, La Roseraie  
Nathalie GUIGNARD - Le Petit Bois  
Patrick LANDET - 12, route de la Liberté  
Patrick MOINE - 5, rue des Sorbiers  
Michel MOUSSET - 9, rue des Bleuets  
Mélissa POUBLANC - Le Grand Bois  
Joël ROY - le Bas Mazière  
Yveline ROY - Le Mélier



## LA MAIRIE

### Horaires d'ouverture :

Mardi de 14h00 à 16h00  
Mercredi de 10h00 à 12h00  
Jeudi de 15h00 à 18h00  
Vendredi de 14h00 à 16h00

### Contacteur la mairie :

Téléphone : 05 49 69 83 45  
Mail : [secretariat.lageon@orange.fr](mailto:secretariat.lageon@orange.fr)  
Adresse : 27 route de la Liberté

## LOCATION STAND AIRE DE LOISIRS

### Pour les particuliers :

Tarif commune  
60€ la journée / 80€ le week-end

Tarif hors commune  
100€ la journée / 120€ le week-end

### Pour les associations communales :

Le stand de l'aire de loisirs est mis à disposition gratuitement.

# CALENDRIER DECHETS MENAGERS



## CALENDRIER DES COLLECTES 2021

T 11 - Vionnay - Lageon

### Service Déchets

7, rue Béranger - 79200 Parthenay  
Tél. 05 49 94 90 13  
dechets@cc-parthenay-gatine.fr  
www.cc-parthenay-gatine.fr



Ordures ménagères



Emballages recyclables



Jours fériés

**Pensez à sortir vos bacs la veille du jour de ramassage.**

Consultez les consignes de tri sur [www.cc-parthenay-gatine.fr](http://www.cc-parthenay-gatine.fr)

Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L
29 V		29 L	29 J	29 S	29 M
30 S		30 M	30 V	30 D	30 M
31 D		31 M		31 L	



## CALENDRIER DES COLLECTES 2021

T 11 - Vionnay - Lageon

### Service déchets

7, rue Béranger - 79200 Parthenay  
Tél. 05 49 94 90 13  
dechets@cc-parthenay-gatine.fr  
www.cc-parthenay-gatine.fr



Ordures ménagères



Emballages recyclables



Jours fériés

**Pensez à sortir vos bacs la veille du jour de ramassage.**

Consultez les consignes de tri sur [www.cc-parthenay-gatine.fr](http://www.cc-parthenay-gatine.fr)

Juillet 2021	Août 2021	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021
1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 S	31 M		31 D		31 V

## POUR CHAQUE DÉCHET SON TRI !

En France, chaque année c'est 1,6 million de tonnes de CO<sup>2</sup> évitées et 23 milliards de litres d'eau économisés grâce au tri et au recyclage des emballages ménagers et des papiers.\*

**Vos efforts ont permis de récupérer 13% de déchets recyclables supplémentaires depuis l'extension des consignes de tri. Poursuivons tous nos efforts.**

Dans ce petit guide, vous trouverez les **principales consignes de TRI pour ne plus vous tromper !**

### NOUVEAU SITE INTERNET

→ Calendriers de collecte, demande de composteur, guide de collecte, demandes d'accès en déchèterie, demande de changement de bacs

**Retrouver toutes les informations sur le site internet de la Communauté de communes [www.parthenay-gatine.fr](http://www.parthenay-gatine.fr)**

\*Source : Rapport annuel CITEO 2020

## LE BAC GRIS

**Tous les déchets ménagers en sacs !**

Le bac à couvercle gris (ou vert) doit contenir uniquement des déchets ménagers non valorisables et sont à déposer **dans un sac fermé**.



**Les masques à usage unique sont à déposer avec vos ordures ménagères en sac ! Jamais dans le bac TRI.**  
**Attention ! Si des sacs sont posés à côté de votre bac ou un couvercle entre-ouvert, celui-ci ne sera pas collecté.**

Un problème, une question ?

**SERVICE DÉCHETS**

7 rue Béranger à Parthenay  
Tél. : 05 49 94 90 13 - [dechets@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:dechets@cc-parthenay-gatine.fr)  
[www.cc-parthenay-gatine.fr](http://www.cc-parthenay-gatine.fr)

## LE BAC JAUNE\*

**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT EN VRAC !**

Les emballages doivent être déposés  
**EN VRAC** et **NON IMBRIQUÉS.**

Il n'est pas nécessaire de les laver, il suffit de bien les vider.



TOUS LES PAPIERS



BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS  
EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES  
EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



**À JETER ?  
À RECYCLER ?**  
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ  
**L'APPLI GUIDE DU TRI**



**RENDEZ-VOUS SUR :  
CONSIGNESDETRI.FR**

\*Ou sac jaune pour le cœur de ville de Parthenay

## LE COMPOSTAGE

Afin de réduire ses déchets, la Communauté de communes propose à ses habitants de **s'équiper d'un composteur GRATUITEMENT**. Grâce à lui vous réduirez d'environ 30% votre volume d'ordures ménagères.

Vous pouvez y mettre vos déchets de cuisine et de table (sauf viande et poissons), ainsi que vos déchets de jardin. Pour faire un bon compost, penser à le brasser régulièrement.

**Besoin d'aide ? Des référents composteurs sont disponibles pour vous aider en cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.**



# LES DÉCHÈTERIES

Grâce à votre carte de vie quotidienne, CVQ, vous pouvez accéder aux 3 déchèteries.

Pensez à bien l'activer auprès du service déchets.



## HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

### PARTHENAY EN ÉTÉ

(du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

Lundi : fermée le matin / 14h - 18h15

Du mardi au samedi :

9h - 11h50 / 14h - 18h15

### PARTHENAY EN HIVER

(du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

Lundi : fermée le matin / 14h - 17h45

Du mardi au samedi :

9h - 11h50 / 14h - 17h45

### AMAILLOUX : TOUTE L'ANNÉE

Lundi : de 9h à 11h55,

Vendredi : de 9h à 11h55,

Samedi : 14h à 17h25

### THÉNEZAY : TOUTE L'ANNÉE

Lundi : 14h - 17h25,

Mercredi : 9h - 11h55,

Vendredi : 14h - 17h25,

Samedi : 9h - 11h55

Les déchèteries sont fermées dimanches et jours fériés.

# LE VERRE



**Si un de vos bacs jaune ou gris contient du verre, celui-ci ne sera pas collecté**

### Eco-point Lagoon :

Toute l'année, il est mis à disposition un container pour la collecte des verres.

*Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer et de jeter des ordures, déchets, matériaux ou autres objets à côté du container situé à l'éco-point.*

**Commission VOIRIE BATIMENTS COMMUNAUX ET CIMETIERE**

Carl Gouband – Mélissa Poublanc – Frédérique Salvez – Michel Mousset – Joël Roy

**Commission BULLETIN MUNICIPAL**

Joël Roy – Mélissa Poublanc – Michel Dabin – Nathalie Guignard – Yveline Roy

**Commission PERSONNEL**

Frédérique Salvez – Michel Dabin – Patrick Moine – Yveline Roy

**Commission FETES ET CEREMONIE**

Nathalie Guignard – Yveline Roy – Carl Gouband – Michel Dabin – Mélissa Poublanc

**Commission FINANCES**

Frédérique Salvez – Joël Roy – Michel Dabin – Michel Mousset – Patrick Landet

**Commission APPEL D'OFFRES**

Titulaires : Frédérique Salvez – Yveline Roy – Michel Dabin

Suppléants : – Michel Mousset – Patrick Landet – Nathalie Guignard

**Commission CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Jean-Yann Martineau – Michel Dabin – Yveline Roy – Patrick Moine – Mélissa Poublanc

Véronique Doré – Jean-Yves Robin – Aline Pieters – Mélanie Gouband

**Commission DES IMPÔTS DIRECTS**

Commissaires titulaires :

Nadia Guillon – Daniel Laurendeau – Evelyne Brossard – Dominique Groiset – Katia Jarzynka – Etienne Bibard

Commissaires suppléants :

Fabrice Besson – Philippine Renault – Jacques Roy – Guylaine Talbot – Philippe Poupard – Aline Pieters

**SYNDICAT DES EAUX DU VAL DU THOUET (SEVT)**

Titulaire : Michel Dabin – Suppléant : Michel Mousset

**SYNDICAT DU SIEDS**

Titulaire : Patrick Landet – Suppléant : Michel Mousset

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SIVU "L'AJONC ET LE ROSEAU"**

Jean-Yann Martineau – Frédérique Salvez – Nathalie Guignard – Mélissa Poublanc

**SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DU THOUET (SMVT)**

Jean-Yann Martineau – Frédérique Salvez

**ASSOCIATION DES RANDONNEES GATINAISES**

Jean-Yann Martineau – Michel Mousset

### TRAVAUX SEVT ROUTE DE LA LIBERTÉ

Travaux de renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable effectués sur la commune de Lageon par le SEVT :

- Rue de la Liberté
- Travaux effectués sur la période du 29/10/2019 au 07/02/2020
- 649 mètres de canalisations en fonte et PVC
- 20 branchements
- Montant des travaux : 130 860,53 € HT



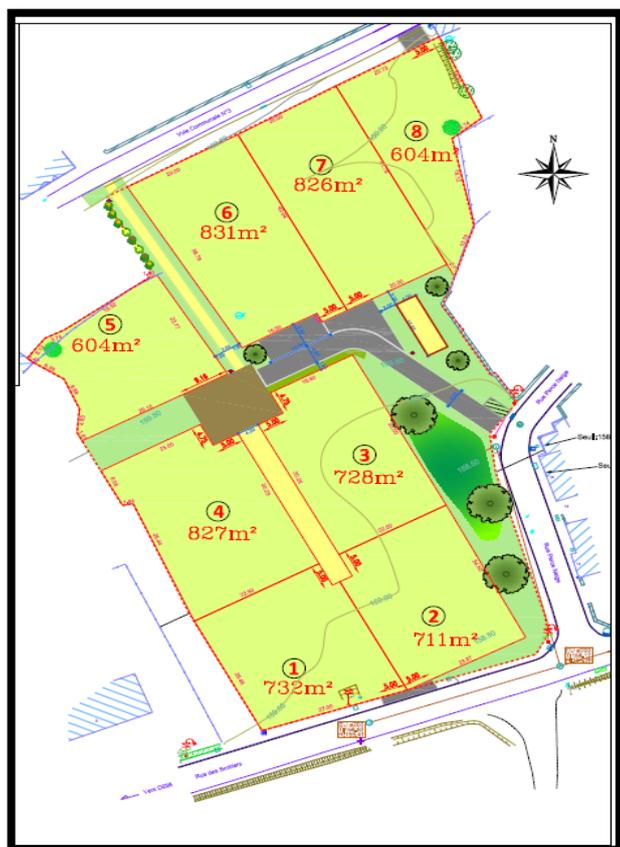
### Travaux conseil Départemental

En charge de la construction et de l'entretien des routes départementales, le Département des Deux-Sèvres enchaîne les chantiers pour moderniser et sécuriser le réseau routier départemental. En 2020, la commune de Lageon a ainsi bénéficié d'un renouvellement de la chaussée sur la D 938 ; axe dont la fréquentation moyenne est de 6 700 véhicules minimum par jour.

Pour réaliser ces travaux, le Département a mandaté l'entreprise Colas et investi près de 140 000 euros.



**Lotissement : plan final des parcelles**



**Plan de relance du Département :**

**Opération « 1000 chantiers »**

Remaniement toiture Mairie et Ancienne école  
et Pose porte logement communal :

Coût des travaux H.T. : 4 095.00 €

Aide département : 1 747.50 €



**Entretien fossés, remplacement des buses détériorées :**

Coût des travaux H.T. : 2 970 €

Aide département : 810 €



**Rénovation mur jouxtant l'aire de co-voiturage :**

Coût des travaux H.T. : 5 601.85 €

Aide département : 2 801.00 €

Suite à la malfaçon dans la création de cet espace, aucun recours possible auprès de la société responsable car elle a été mise en liquidation.

### **Vente parcelle pylône TDF**



Dans le courant de l'année 2020, l'entreprise TDF a proposé une offre pour le rachat d'une petite unité parcellaire où est érigé le pylône téléphonique à côté de la station de lagunage.

Actuellement louée pour la somme de 1 700 € par an, une négociation a abouti à la vente pour 50 000 € net en faveur de la collectivité.

Une délibération en date du 10 juillet 2020 a validé cette transaction qui est en cours.

### **Terrain Multisports**



La réalisation de ce projet, repoussé cause COVID 19, devrait voir le jour cette année dans le but d'apporter plus d'animations à l'aire de loisirs et de rassembler les sportifs petits et grands.

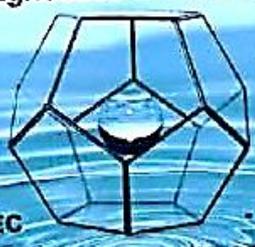
**A-I-D diag**  
Diagnostics Immobiliers

**A-I-D diag**

- DPE
- GAZ
- ELEC
- amiante
- plomb
- termites

Fabrice Besson  
www.aiddiag.fr

tél: 06 50 19 48 58  
contact@aiddiag.fr



**GARAGE FITAL**

Mécanique générale  
et Agricole

RUE DES BRUYÈRES

TEL : 05 49 69 86 60



**Floca'mania**



Flocages Stickers Sublimations  
100% personnalisable  
06.50.40.54.16  
Fb: Floca mania  
Floca.mania@gmail.com

**Annabelle ROUGER**

**DENTISTE EQUIN**  
N° siret 808 620 702 000 15

**06.19.69.77.90**

annabelle.rouger@sfr.fr  
Annabelle Dentiste Equin sur Facebook



Tel : 05 49 69 88 11 / 06 11 28 28 11  
[thopau79@gmail.com](mailto:thopau79@gmail.com)



LE PETIT BOIS

Entretien de matériels frigorifiques  
Installation, SAV  
Panneaux frigorifiques

*L'artisan du froid*

**BELIAFROID**

3. rue des Mugucts 79200 LAGEON

**Tél: 06 31 55 51 29**  
[beliafroid79@gmail.com](mailto:beliafroid79@gmail.com)



**EURL THOMAS ROBIN**  
MECANO SOUDURE CHAUDRONNERIE  
TUYAUTERIE  
ALU-INOX-ACIER  
TRAVAUX INDUSTRIELS  
ET PARTICULIERS

05.49.63.09.69 port 06.88.93.10.26  
FAX 05.49.63.71.58

LE HAUT MAZIERE  
79200 LAGEON  
[thomasrobin03@yahoo.fr](mailto:thomasrobin03@yahoo.fr)



*Le Relais*  
**GOURMAND**  
Restaurant - Traiteur - Banquets

18-20, route de la Liberté - 79200 LAGEON  
Tél. : 05 49 94 61 51





## **N**AISSANCES

Tiago, Didier, Marcel RABRUAUD le 09 juillet

Jonas, Paul NOIRAUT le 10 août

Ambre, Angéline, Christiane SABOURIN BIANCHINI le 04 novembre

## **M**ARIAGES

M Delfim BARBOSA  
et Mme Marie-Astrid Thérèse BERTRAND le 10 octobre

## **D**ÉCÈS

M Sébastien, André, Daniel BARRETEAU le 27 mai

M Gérard, Maurice, André GAUFFRE le 18 juillet

M Jean GUILBEAU le 27 août

Mme Eclair RASOANIRINA le 07 septembre

M René, Gabriel, Arsène VALLEAU le 06 octobre



La date du 27 mai fait référence à la **première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR)** qui s'est déroulée le **27 mai 1943** dans l'appartement de René Corbin, au premier étage du 48 rue du Four à Paris. Délégué du général de Gaulle, Jean Moulin souhaitait instaurer ce conseil dans le but d'**unifier les divers mouvements de Résistance** souvent désorganisés et cloisonnés et de **coordonner l'action de la Résistance**. Sous la présidence de Jean Moulin, le Conseil national de la Résistance réunit les représentants des huit grands mouvements de résistance, des deux grands syndicats d'avant-guerre ainsi que les représentants des six principaux partis politiques de la troisième République.

Après la Libération, le programme d'action de la Résistance, connu sous le nom "**Les jours heureux**", paraît en 1944 et conduit à la mise en œuvre de réformes économiques, sociales et politiques **donnant la priorité à l'accès à l'éducation pour tous** et posant les bases du modèle social français. Il inspire également la rédaction du **préambule de la Constitution de la quatrième République**, qui fait partie des textes fondamentaux de notre droit actuel.

La Journée nationale de la Résistance est l'occasion d'**une réflexion sur les valeurs de la Résistance** et celles portées par le programme du Conseil national de la Résistance, comme :

- le courage
- la défense de la République
- le souci constant de la justice, de la solidarité, de la tolérance et du respect d'autrui.

Elle permet également de rappeler aux jeunes générations **l'engagement des hommes et des femmes qui se sont levés contre l'occupant nazi et le régime collaborationniste de Vichy.**



(Source : <https://www.education.gouv.fr/la-journee-nationale-de-la-resistance-b267>)

CÉRÉMONIE DU 04 OCTOBRE 2020



CÉRÉMONIE DU 04 OCTOBRE 2020 (SUITE)



## ALLOCUTION DE Monsieur JOUFFRAULT Laurent

Mesdames, Messieurs, en vos grades, fonctions et qualités,  
Mesdames, Messieurs les porte-drapeaux,  
Familles de résistants et déportés,  
Mesdames, Messieurs,

Je vais évoquer le souvenir de mon grand-père, le Général Paul Jouffrault  
et de mon père le Lt Colonel Frédéric Jouffrault.

Mon grand-père est né en 1885, Saint-Cyrien de la promotion 1910,  
il fait une brillante guerre 1914-1918.

Cavalier, il prend le Commandement du 4<sup>ème</sup> Spahis Marocain en 1936,  
puis de la 1<sup>ère</sup> Brigade de Spahis en 1940.

A la tête de cette Brigade, il va bousculer les Allemands à plusieurs reprises  
et ne se repliant que sur ordre du Commandement. La veille de l'armistice,

une contre-attaque permet de reprendre un village à l'ennemi dans la vallée du Rhône pour laquelle la  
Brigade recevra une Citation à l'ordre de l'Armée.

Promu Général, il est nommé Gouverneur Militaire d'Oujda au Maroc, jusqu'à sa mise à la retraite par  
l'Amiral Darlan le 13 août 1942. Malgré les conseils du Général Béthouart, il rentre en Métropole et vient  
habiter en Vendée.

Là, il entre en contact avec le Général Delestraint et devient chef d'Etat-Major de l'Armée Secrète pour la  
zone Sud.

A la suite probablement de l'arrestation de son fils Frédéric, la Gestapo vient l'arrêter à son domicile le 1<sup>er</sup>  
août 1943 au matin et l'emmène à Poitiers pour interrogatoire. Dans un premier temps, les choses se  
déroulent correctement, mais ayant été dénoncé par un agent double, le régime de détention change  
radicalement et ma grand-mère, au cours des rares visites qu'elle a obtenues, a pu se rendre compte de la  
dégradation de son état à la prison de la Pierre Levée de Poitiers.

Mi-janvier 1944, il est transféré à la prison de la Pitié à Paris, puis à la prison de Fresnes. Le 9 mars, il est  
envoyé au camp de concentration du Struthof en Alsace avec le statut NN, Nacht und Nebel, et y rentre le 10  
avec le matricule 7874. Le camp se situe à 800 mètres d'altitude et il fait -10° à l'extérieur.

Les SS rassemblent les prisonniers pour des appels interminables qui peuvent durer plus d'une heure matin et  
soir, Mon grand-père tombe rapidement malade et bien qu'entouré par ses camarades de l'Etat-Major de  
l'AS, il décède d'une occlusion intestinale le 5 juin 1944, à la veille du débarquement en Normandie. Voici un  
extrait du courrier du Père Boudet qui l'a assisté dans ses derniers instants : « Il fut pour tous au camp un  
exemple et un modèle toujours optimiste, il remontait le moral des plus jeunes que lui. Sa bonté rayonnante  
envers ses confrères de déportation le faisait aimer de tous. Son sens aiguisé de l'honneur et son refus  
permanent de collaborer avec les Allemands lui acquièrent l'estime générale. »

Mon père, Frédéric Jouffrault, est né le 25 mai 1919. A la veille de la guerre, il est encore étudiant et  
admissible à Polytechnique. Il s'engage pour la durée de la guerre et suit la formation d'élèves officiers  
d'artillerie à Fontainebleau. En mai 1940, l'Ecole d'artillerie se replie sur le Sud-Ouest. Il est ensuite muté au  
68<sup>ème</sup> R.A. en Algérie pendant deux ans, puis rejoint l'Ecole d'artillerie à Nîmes où l'occupation Allemande de  
la zone libre provoque sa démobilisation.

Après avoir vainement tenté de passer en Espagne pour rejoindre les Français Libres, il rejoint la Vendée. Là, il  
est contacté par le Commandant Delahaye, à la tête du réseau de Résistance Organisation Civile et Militaire,  
qui est en 1943 le principal réseau en volume de la région Vendée-Deux-Sèvres et Vienne. Sous la couverture  
d'agent d'assurance et sous le nom de François Jacquier, il va seconder, puis remplacer le Commandant  
Delahaye en juin 1943. Sa mission était de recruter de nouveaux résistants, d'organiser des parachutages  
d'armes et de les cacher, cela en liaison avec le S.O.E. (Direction des Opérations Spéciales Britanniques) du  
Colonel Buckmaster.



## **ALLOCUTION DE Monsieur JOUFFRAULT Laurent (suite)**

Le 31 juillet 1943, il tombe dans une souricière à Bordeaux, tendue par la Gestapo et est enfermé au Fort du Hâ, puis, assez rapidement envoyé à Poitiers pour interrogatoire. Là, il est interrogé pendant 123 heures d'affilée soit plus de cinq jours. Il est ensuite torturé et interrogé de nouveau.

Du 11 août au 16 septembre, il est attaché à son lit et ne sort que pour les interrogatoires quotidiens.

Du 26 septembre au 24 octobre, il est transféré à Angers où les conditions de vie sont à peu près correctes.

Ensuite retour à Poitiers jusqu'au 25 janvier 1944, puis départ pour Paris et deux semaines plus tard, destination la gare de Rothau où le convoi est réceptionné par les S.S. dont l'accueil permet de comprendre tout de suite que l'on a quitté le monde civilisé.

Mon père est enregistré sous le matricule 141283 le 16 février 1944 et est revêtu d'une tenue NN, ce qui signifie Nuit et Brouillard et donc considéré comme n'existant plus en tant que détenu, donc, pas de courrier, pas de colis, plus de contacts avec l'extérieur. Là, différents travaux selon le bon vouloir des gardiens.

Puis, le 11 mars 1944, il a la surprise de reconnaître mon grand-père dans le convoi qui vient d'arriver.

Ils ne pourront malheureusement pas se voir longtemps, car mon père est affecté à un Kommando très dur dans la vallée de la Moselle deux jours plus tard. Au bout de quatre semaines, les pertes sont si lourdes que les survivants sont ramenés au camp et une collecte de pain est même organisée à leur profit.

Quinze jours plus tard, mon père doit partir en Silésie et fait ses adieux à mon grand-père qu'il ne reverra plus.

Mon père quitte le camp pour être jugé et bien évidemment condamné à mort. Mais à la suite d'une erreur de l'administration Allemande, il est envoyé dans différentes prisons puis arrive dans une usine de blindages d'avions jusqu'à fin juillet 1944. Là, l'administration centrale a retrouvé sa trace et il est envoyé dans une prison de Bavière pour y être jugé. Effectivement, il voit des détenus appelés et ne plus revenir, et même si les conditions de détention sont plutôt bonnes, l'avenir reste très inquiétant. Par chance, le personnel de justice allemande est mobilisé pour la défense de Berlin et les procès s'arrêtent et mon père reste dans cette prison jusqu'à fin janvier 1945.

Ensuite, retour dans l'enfer concentrationnaire à Dachau. Là, les NN sont isolés et enfermés dans une partie du camp, sans aucun contact avec l'extérieur, mais exemptés de travaux.

A cette époque le camp de Dachau est ravagé par le typhus et mon père voit tous les jours des charrettes pleines de cadavres circuler dans le camp. Il finit d'ailleurs par en être lui-même victime et seule la libération du camp par les Américains lui permettra d'y survivre.

La boucle est bouclée : les résistants français combattants ont aidé les Alliés à débarquer puis à libérer la France et à traverser l'Allemagne afin de libérer les déportés dont les résistants Français dans les camps de concentration. Un seul élan a réuni tous ces Héros autour de l'Honneur de la France et de ses valeurs républicaines pour notre Liberté. Quelques déportés dont mon père Frédéric Jouffrault sont revenus de ces camps de la mort. Hélas, nombreux sont ceux qui sont morts dans les camps de concentration comme mon grand-père, Paul Jouffrault, dont le nom est gravé sur le Mémorial de Lageon en hommage à tous les résistants du Nord Deux-Sèvres morts en déportation.



***De nombreuses informations sur la Résistance en général et sur Lageon sont disponibles sur le site du Centre Régional Résistance et Liberté :***

**[www.crrl.fr](http://www.crrl.fr)**

Il y a cent ans, le Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe rentrait à jamais dans l'Histoire :

Il nous a semblé qu'en cette date anniversaire, il était significatif de se souvenir d'un texte paru dans la revue d'avril 1957 sous le titre : « Premier hommage à un Soldat inconnu » :

*En août 1914, passant en gare de Jussey (Haute Saône), un train de blessés s'arrêta pour déposer le corps d'un malheureux soldat qui avait succombé pendant le trajet. Sur ce corps affreusement brûlé, on ne trouva absolument rien tellement il avait été mutilé : aucun papier ou objet quelconque, pas de plaque d'identité, pas le moindre indice permettant de savoir à quelle formation cet infortuné avait appartenu. On l'enterra donc au cimetière de la ville sans pouvoir inscrire un nom sur la croix dominant la tombe. Profondément ému par cette mort si glorieusement tragique, un habitant de l'endroit, M Louis Vauthier, dans une pieuse pensée patriotique, et afin de maintenir le souvenir de cet inconnu plaça sur cette tombe, dès les premiers jours de septembre, une plaque de cuivre repoussé, confectionnée par ses soins et portant gravé, le quatrain suivant qu'entourait une branche de laurier :*

**« Au soldat X, tombé devant l'ennemi en août 1914 :**

Nous avons recueilli ton pauvre corps broyé  
Un soir sombre où grondait l'inférieure avalanche.  
Nul ne saura ton nom, humble sacrifié,  
Tu t'appelles Victoire, tu t'appelles Revanche !

C'est sans aucun doute, le premier hommage qui fut rendu, durant la Grande Guerre, à un soldat inconnu.



Dépôt de gerbes sur les tombes de :

**CHAPRON Théodore**, Né le 16 Janvier 1886 à Gourgé  
Appartenant au 114ème RI de Parthenay, matricule 498

Décédé le 11 janvier 1915, 5 jours avant l'anniversaire de ses 29 ans

« Genre de mort » : Tué à l'ennemi à Zonnebeke en Belgique

**BRIAND Albert**, né le 18 mai 1894 à Chiché  
Appartenant au 77ème RI de Parthenay, matricule 216

Décédé le 21 juillet 1915 à 21 ans

« Genre de mort » : Blessures de guerre, hôpital n° 41 de Lisieux, Calvados

**GUIGNARD Joseph**, né le 03 juin 1894 à Amailloux  
Appartenant au 2ème bataillon de chasseurs, mat. 1141

Décédé le 06 décembre 1916 à 22 ans

« Genre de mort » : suites de maladie, blessures de guerre à l'hôpital de Parthenay.



L'église Saint Benoît de Lageon fait partie de la nouvelle paroisse Saint-Jacques en Gâtine. Cinq personnes représentent l'église Saint-Benoît de Lageon. Neuf personnes représentent l'église St Jouin de Viennay.

A Lageon une messe est célébrée environ tous les deux mois, les jours et horaires des messes sont dans la nouvelle revue « Chemin Faisant » distribuée dans chaque foyer . La préparation du baptême, la catéchèse et les préparations au mariage se font avec la fraternité de Parthenay de même que pour les sépultures. La communauté locale remercie l'employé communal pour l'entretien quotidien réalisé pour maintenir la propreté de l'église.

Pour tous renseignements, merci de contacter le Presbytère de Saint-Laurent au 05.49.64.05.40 ou par mail au [chretiensparthenay@orange.fr](mailto:chretiensparthenay@orange.fr)



## L'EVEIL

Cette association rassemble 12 personnes intéressées par la pratique de la boule en bois.

Les membres se retrouvent dans des concours organisés par des clubs dans les communes environnantes de Parthenay mais se déplace également dans le secteur niortais.

Chaque année, l'association organise un concours qui se déroule le 1<sup>er</sup> week-end de septembre à Lageon.

Le bureau est composé de 3 membres :

Président : Bernard ROY

Vice-président : Michel MOUSSET

Secrétaire et Trésorière : Annick CHESSERON

En raison de la pandémie du Covid-19, le championnat régional 2020 a été annulé. Les membres prévoient de reprendre leur activité pour la saison 2021.

Michel MOUSSET, Vice Président



## LE CLUB DES AINES

Annie Claude SAURIGNY, Vice-Présidente 05 49 69 05 23

Maurice MORIN, Trésorier 05 49 69 82 21

Jocelyne GAUFFRE, Secrétaire 05 49 69 87 13

L'association en veille depuis mars à cause du COVID 19 a également perdu son président Gérard GAUFFRE décédé brutalement le 18 juillet dernier.

C'est grâce à lui que le club des aînés continuait à se réunir dans l'ancienne école pour divers jeux de carte.

Un nouveau président serait souhaitable pour maintenir cette association.



A bon entendre

...



**2020 : une année de transition, une année pas comme les autres. Toutes nos randonnées n'ont pu avoir lieu mais celles qui ont pu être organisées ont connu le même succès. Nous espérons que l'avenir permettra de nous retrouver sur les chemins de Gâtine.**

**L'assemblée générale, qui devait avoir lieu le 20 novembre a, bien sûr, été annulée. Nous essaierons de la faire quand la situation sera redevenue plus normale. Nous fixerons alors les dates des nouvelles randonnées pour 2021.**

**Quant au spectacle, l'écriture est en cours et même si les confinements ont ralenti les réunions, l'imagination des auteurs, elle, n'a pas été court-circuitée par la COVID ! Il se pourrait même que cela ait été source d'inspiration. ... mais là, le secret est bien gardé.**

**Alors, nous espérons que l'avenir sera plus radieux et serein pour que le spectacle puisse se dérouler, comme prévu, dans la commune de Viennay. Nous souhaitons vraiment vous revoir pour partager un bon moment de convivialité avec vous et tous les acteurs des Randonnées Gâtinaises.**





### ECOLE PRIMAIRE : "L'AJONC ET LE ROSEAU"

**L'année scolaire 2019/2020 a été marquée par deux faits marquants :**

**L'apparition de la crise sanitaire qui a nécessité une réorganisation et une adaptation de l'équipe pédagogique, des enfants et des parents.**

**La commune et le SIVU se sont associés à l'équipe enseignante pour proposer différents plans de déconfinement en lien avec les protocoles sanitaires communiqués par l'Education Nationale. Les membres du conseil d'école ont été systématiquement informés des réorganisations appliquées.**

**Le départ de Laure BESAGUET, directrice de l'école ces 5 dernières années.**

**Un moment de convivialité a eu lieu en septembre 2020 pour lui offrir quelques souvenirs personnalisés et lui souhaiter une excellente continuation dans ses projets professionnels et personnels ; l'occasion également de prendre des nouvelles de Florence qui a également quitté l'école L'Ajonc et le Roseau pour rejoindre l'école de la Ferrière depuis septembre.**

**Pour le SIVU, trois changements sont intervenus au cours de l'année 2020 :**

**Pour mémoire, le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) est en charge du transport scolaire et de la restauration scolaire en lien avec l'école L'Ajonc et le Roseau.**

**Pour la rentrée 2019/2020 et 2020/2021, le SIVU a souhaité poursuivre l'aide financière accordée aux familles qui utilisent le réseau de bus scolaire à hauteur de 70% du montant du titre de transport de chaque enfant. L'harmonisation des conditions d'accès à ce service, souhaitée par la Grande Région, est toujours en cours entre les différents départements de la Nouvelle Aquitaine. Des changements auront lieu pour les rentrées prochaines ...**

**Gaëlle GRELLIER, qui a souhaité prendre une année de disponibilité pour convenance personnelle, a été remplacée par Marjolaine BOISSELET. Les enfants se sont très vite adaptés à ce changement qui a été préparé dès décembre 2019, par deux temps de rencontre entre les petits, Marjolaine et Gaëlle.**

**Changement d'organisation et de mobiliers pour répondre aux contraintes sanitaires liées à la COVID : les serviettes en tissu ont été remplacées par des serviettes en papier, les tables hexagonales ont été remplacées par des tables rectangulaires pour permettre la distanciation sociale entre les convives pendant le temps du déjeuner, les enfants sont accueillis de façon décalée, par classe, pour éviter les temps de rassemblement massif. Le lavage des mains, qui était déjà obligatoire avant de déjeuner, est maintenant également imposé à la fin du repas avant de partir s'amuser dans la cour de récréation.**

**Un nouveau prestataire a été retenu pour la livraison des repas en liaison froide quotidiennement au restaurant scolaire suite à la fermeture du restaurant local. Depuis septembre 2020, il s'agit de la société RESTORIA. Nous remercions Le Petit C'Amailloux pour avoir assuré cette prestation avec professionnalisme, rigueur et saveur pendant 4 ans.**

Delphine BOCHE,  
adjointe municipale à Amailloux  
& présidente SIVU L'Ajonc et le Roseau



Cette année scolaire 2019/2020 a été particulière en raison de la crise sanitaire, mais nous avons fait quelques petites opérations : vente de madeleines, vente de bières, opération tickets de caisse, vente de pizzas et une très chaleureuse Fête de Noël à laquelle cette année encore, le Père Noël en personne, nous a fait l'honneur de sa présence pour le plus grand bonheur des enfants. Cette année, l'APE est resté plus solidaire que jamais pour pallier le manque de bénévoles.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé aux différentes manifestations et actions, ainsi qu'à vous, bénévoles, qui ont aidé à leurs mises en place. Nous comptons toujours sur votre volonté et votre bonne humeur pour cette nouvelle année.

Dû au contexte sanitaire actuel, nous vous tiendrons informés des différentes actions que nous pourrons organiser. Nous vous les communiquerons sur notre page Facebook ou dans le cahier de liaison des enfants. L'APE a encore et toujours besoin de votre soutien, alors, pour l'intérêt de vos enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre dans une ambiance conviviale. La nouvelle équipe se compose ainsi :

Présidente : BEN SALAH Amel

Trésorière : NIVault Jessica

Secrétaire : VIAUD Emeline

Membres actifs : OUVRARD Nicolas, DUBOIS Dimitri

Vous pouvez nous contacter via notre page Facebook, par mail [ape.amailloux@orange.fr](mailto:ape.amailloux@orange.fr), ou par la boîte aux lettres située à l'entrée de l'école maternelle.

2021 arrive à grand pas : toute l'équipe de l'A.P.E. se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année !



Amel BEN SALAH, présidente



**Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez-nous au 05 49 95 76 10**



Le Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine est un service gratuit qui s'adresse à tous :



aux **tout-petits**, aux **parents**, aux **futurs parents** et aux **professionnels de la petite-enfance**.

Vous êtes parents sachez que des professionnels de la petite-enfance assurent un accueil téléphonique ou sur rendez-vous au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte).



Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.



Vous êtes assistant maternel, le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel.

Des matinées d'éveil appelées « les p'tites bouilles » sont proposées gratuitement les mardis, jeudis et vendredis matin.



Ces temps de rencontres et de socialisation sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance.

Un planning est proposé de vacances scolaires à vacances scolaires et consultable sur le site de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine.



Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.



### **Familles, le relais vous propose :**

- Une information sur les différents modes de garde avec un site partenaire [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)
  - demande en ligne pour les accueils individuels et collectifs,
  - disponibilité des places d'accueil

### **Laissez-vous guider.**

*Le Relais enfance prendra contact avec vous dans les plus brefs délais pour vous accompagner dans votre demande.*

- Un accompagnement dans vos fonctions de parents employeurs (droits et obligations).
- Une orientation vers des interlocuteurs spécialisés en fonction de votre situation.
- Une écoute et des rencontres autour de thèmes variés.

Le Relais Enfance est géré par la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

Ce service ouvert à tous et gratuit s'adresse aux professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles, garde à domicile, ...) et aux familles. Quatre antennes sont accessibles aux habitants sur le territoire : le relais d'Amailloux, le relais de La Peyratte, le relais de Parthenay et le relais de Secondigny.

**« Jeu m'exprim' »**

La commune de Lageon et les locaux de l'ancienne école sont connus par tou(te)s les Assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s du territoire de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine.

Effectivement, toutes les six semaines en soirée, les Assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s qui le désirent se réunissent en petit groupe pour expérimenter en toute liberté leur créativité.

Cet espace hors de leur domicile devient alors un lieu ressource. Ces professionnels (le)s de l'accueil du jeune enfant exercent leur métier au sein de leur domicile, ils(elles) y accueillent les tout-petits et leurs parents. Cela requière beaucoup de disponibilité physique, psychique et émotionnelle.

A l'atelier « *jeu m'exprim'* », il n'y a rien d'imposé. Les professionnel(le)s à l'aide de la peinture ou encore de la terre à modeler déposent, se libèrent, créent en toute liberté.



L'idée du « *jeu m'exprim'* » est de vivre par soi-même et pour soi-même l'expérience du « lâcher prise » et de « l'instant présent » pour pouvoir le transmettre à leur tour aux tout-petits qu'elles accueillent.

Nous sommes par le biais de ces temps dans de l'accompagnement à la professionnalisation orienté vers de la bienveillance et du prendre soin. Le Relais Enfance de la CCPG par ce projet, nous invite à prendre soin des relations avec les uns et les autres au bénéfice bien entendu des tout-petits du territoire. N'est-il pas important de prendre soin de soi avant de prendre soin de l'autre ?

Merci à votre maire monsieur Martineau en coopération avec la Communauté de Communes Parthenay Gâtine de permettre à un tel projet de voir le jour.



Suite à la crise sanitaire, les animations qui ponctuent traditionnellement l'été ont été annulées. Cependant, certains artistes souhaitent retrouver un public après de longs mois d'inactivité. La Communauté de Communes Parthenay Gâtine a donc proposé aux communes qui le souhaitent d'accueillir des petits événements artistiques. C'est ainsi que la commune de Lageon, a reçu le spectacle « elle(s) » de la Compagnie Carna.



Devant une centaine de spectateurs, l'artiste Anne Charlotte MARY nous a invités dans l'histoire de sa vie, à travers d'un journal intime dont nous avons découvert les pages au gré de danses aériennes rythmées d'humour. Une proposition moderne qui a fait le bonheur des petits et des grands. Le spectacle ayant rencontré un fort succès, la Communauté de Communes souhaite reconduire l'expérience l'année prochaine avec le soutien des Communes.



Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) Nord Gâtine de l'ADMR rayonne sur 26 communes des ex-cantons de Thénézay ; Airvault ; Saint-Loup-Lamairé. De son côté le service spécialisé Alzheimer nord 79 (ESA nord 79) géré aussi par le SSIAD, a en charge la moitié nord des Deux-Sèvres avec une antenne à Cerizay. Il faut bien entendu beaucoup de personnel : une vingtaine d'aides-soignantes, une infirmière coordinatrice et une secrétaire compose l'équipe, du SSIAD. Il faut également des véhicules en conséquence pour assurer un service correctement. Le parc automobile vient d'être renouvelé avec l'arrivée de 22 voitures C3 Citroën en location sur 2 ans. Les clefs des voitures ont été remises à Jean-Michel Gourdon, président du SSIAD Nord-Gâtine – ESA nord 79 et à des membres du personnel qui étaient également présents.

Portée par le SSIAD ADMR Nord Gâtine, l'Equipe Spécialisée Alzheimer Nord 79 (ESAN79) intervient sur la moitié nord du département depuis le 17 novembre 2010. Sa capacité d'intervention auprès de 30 patients en file active, a doublé depuis le 1er mars 2019. Les bureaux se situent à Thénézay avec une antenne sur le SSIAD ADMR de Cerizay. L'équipe est constituée d'une infirmière coordinatrice, de 2 ergothérapeutes, d'une psychomotricienne, d'une psychologue. Afin de compléter l'équipe, huit SSIAD partenaires mettent à disposition de l'ESAN 79, 27 aides-soignantes qualifiées assistantes de soins en gérontologie (ASG). Cette collaboration permet des interventions de proximité pour la réalisation de soins d'accompagnement et de réhabilitation auprès de personnes souffrant de maladies neuro-évolutives à stade modéré. Les interventions se déclinent sur 15 séances, à raison d'une par semaine d'une durée d'une heure, dans l'objectif de stabiliser les troubles, soutenir l'aidant et permettre aux personnes de rester chez elles le plus longtemps possible, l'équipe apporte conseils, astuces par divers ateliers et méthodes. La prise en compte des habitudes, de l'environnement, de ce que la personne aime faire et apprécie est un atout incontournable. Par cet accompagnement, certains bénéficiaires ont réussi à refaire des choses simples dans leur vie quotidienne. 137 personnes ont bénéficié de ces séances « ESA » en 2019 et plus de 100 sur les 9 premiers mois de cette année 2020. A noter qu'il s'agit d'une prescription médicale, prise en charge par l'assurance maladie : n'hésitez pas à en parler à votre médecin !

#### Renseignements SSIAD-ADMR Nord Gâtine et ESAN79 au tél. 05 49 63 01 75



Le SSIAD ADMR Nord Gâtine renouvelle son parc automobile

*Les 22 voitures livrées par Citroën Niort ont été réceptionnées par Jean-Michel GOURDON, président du SSIAD Nord-Gâtine – ESA nord 79. Une partie du personnel était également présent*

*( Jean Michel Gourdon président du SSIAD-ADMR Nord-Gâtine – ESA nord 79)*



## Besoin d'aide à votre domicile ?

Faire garder votre enfant, assurer un appui à domicile auprès de personnes âgées ou de personnes handicapées, vous soutenir dans la vie quotidienne, organiser de la garde de nuit...



«Familles Rurales des Deux-Sèvres», Association agréée par l'Etat et le Conseil Général des Deux-Sèvres est là pour vous assister. Forte d'une expérience unique et depuis longtemps reconnue, «Familles Rurales des Deux-Sèvres» met à votre disposition des intervenants qualifiés pour les services à la personne et le soutien à domicile.

Où que vous habitez, un interlocuteur unique est spécialement dédié pour vous aider à trouver la solution idéale.



Pour nous joindre, c'est simple

Un seul numéro :

**05 49 80 03 59 (appel gratuit)**

[www.famillesrurales.org/SAD-SAP-79](http://www.famillesrurales.org/SAD-SAP-79)

[sad@famillesrurales79.org](mailto:sad@famillesrurales79.org)

8 rue Jacqueline Auriol

79300 BRESSUIRE



### Horaires d'ouverture :

Lundi	8h30 à 12h	14h à 17h30
Mardi	8h30 à 12h	14h à 17h30
Mercredi	8h30 à 12h	14h à 17h30
Jeudi	8h30 à 12h	14h à 17h30
Vendredi	8h30 à 12h	14h à 17h



## DONNEURS DE SANG

### L'amicale des donneurs de sang « Le Sang d'ici »

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

Depuis 2016, l'amicale des donneurs de sang « Le sang d'ici » organise des collectes régulières sur les communes de ST-LOUP-LAMAIRE, ASSAIS-LES-JUMEAUX, LE CHILLOU, GOURGÉ et LAGEON. C'est pourquoi, les membres du bureau souhaitent remercier tous les donneurs qui sont venus lors des différentes collectes, mais aussi toutes les communes qui acceptent le prêt des salles communales.

2020 a été une année particulière. Malgré la crise sanitaire, les besoins en sang sont restés les mêmes, et nous avons dû adapter notre activité. La collecte du mois d'Avril a dû être réalisée dans la salle communale d'Assais-Les-Jumeaux pour respecter la distanciation sociale. Malgré les restrictions, 63 donneurs ont pris rendez-vous sur le site « Résadon » et se sont présentés : nous les remercions tout particulièrement.

2020 nous a aussi permis de développer une autre forme de solidarité. Afin d'aider à l'accompagnement des résidents de l'EPHAD « Les Rocs » de la Peyratte, l'amicale a mis à disposition un tivolì permettant l'accueil des familles.

2020 nous a également obligés à annuler notre loto annuel, qui aurait dû se dérouler le 17 octobre à Viennay. Nous espérons pouvoir organiser cette manifestation le 16 octobre 2021 !

Cette année a tout de même permis à la secrétaire de notre amicale de participer à une formation « Réseaux sociaux » organisée par l'Union Départementale. N'hésitez pas à visiter et à liker notre page Facebook : « L'amicale des donneurs de sang « LE SANG D'ICI » !

(mail : [lesangdici@yahoo.fr](mailto:lesangdici@yahoo.fr) /téléphone : 06-99-84-20-67)

Nous vous souhaitons tous nos vœux pour cette année 2021, et nous vous espérons toujours plus nombreux à être mobilisés pour nos collectes !

LE SAVIEZ-VOUS ? Le don de plasma est également important et possible jusqu'à 66 ans. Il permet la fabrication de médicaments, vaccins...

**Si vous êtes intéressés par cette forme de don, n'hésitez à nous contacter.**

SAUVEZ DES VIES, DONNEZ VOTRE SANG !

La présidente, Patricia Buffard

#### Membres du bureau :

Présidente : Patricia BUFFARD

Vices – Présidents : Michel BRUNET et Thierry PRÉVEAU

Secrétaire : Manon DUTERTRE

Secrétaire adjointe : Sophie RIVALLEAU

Trésorier : Séverin ROBERT

Trésorier adjoint : Jacques MÉTAIS

#### Dates collectes :

Samedi 27/02/2021 de 8h00 à 11h30 à ST-LOUP-LAMAIRE

Jeudi 06/05/2021 de 16h00 à 19h00 à ASSAIS-LES-JUMEAUX

Jeudi 08/07/2021 de 16h00 à 19h00 à ST-LOUP-LAMAIRE

Mercredi 29/09/2021 de 16h00 à 19h00 à ST-LOUP-LAMAIRE

Jeudi 23/12/2021 de 16h00 à 19h00 à ASSAIS-LES-JUMEAUX



**Loto de l'amicale :  
Samedi 16/10/2021 à VIENNAY à 20h00.**



**La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine c'est :**

- L'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la Mission Locale
- La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale multisectorielle
- La plateforme mobilité « SOS Déplacements »
- La gestion des Clauses Sociales dans les marchés publics et privés
- La participation au projet jeunesse
- La mise en œuvre du dispositif « argent de poche »
- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- L'accompagnement pendant un an des jeunes de 18 à 25 ans avec le dispositif Garantie Jeunes
- Une intervention sur l'ensemble du territoire de Gâtine avec un siège social à Parthenay et 8 permanences Mission Locale



**Maison de l'Emploi et des Entreprises  
de Parthenay et de Gâtine**

13 boulevard Edgar Quinet,  
79200 PARTHENAY

05 49 94 23 46

[www.mdee-parthenaygatine.fr](http://www.mdee-parthenaygatine.fr)

**Permanence Mission Locale  
À PARTHENAY  
Maison de l'Emploi et des Entreprises  
Tous les jours**



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !

BIENTÔT  
**16**  
ANS !  
PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

#### QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

#### POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

#### COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

##### PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services »,  
cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone  
« recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

##### À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

RENSEIGNEMENTS  
ET CONTACTS  
AU DOS



## Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine



### *Les nouveaux conseillers municipaux au cœur du projet*

L'année 2020 a été l'occasion de renouveler les équipes municipales. Les nouveaux conseillers, tout comme les acteurs impliqués dans la vie locale, seront associés à l'écriture de la Charte du projet de Parc naturel régional (PNR). Si les délais sont respectés, la phase d'évaluation et de validation de la Charte se terminera par la consultation des communes avant la fin de ce mandat municipal. Chaque Conseil municipal aura le choix d'adhérer à ce projet de Charte et donc au futur Syndicat Mixte du PNR.

### *Point d'étape sur le projet*

Le Pays de Gâtine a obtenu, de l'Etat, en 2019, un avis d'opportunité favorable à la création du PNR. Ce concours d'entrée est une première étape mais il reste plusieurs années de travail avant d'obtenir le diplôme : le label PNR. Ce temps qui peut sembler long s'explique par le besoin de concertation nécessaire à l'adhésion de chacun à la feuille de route pour construire la Gâtine de demain : La Charte du Parc. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire. Elle est valable 15 ans et se décline en plans d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Cette année, si particulière, n'aura pas remis en cause le projet de PNR. Au contraire elle a multiplié les raisons de s'engager dans cette démarche afin préserver un cadre de vie de qualité lorsque nos déplacements sont limités ou de soutenir les productions locales et les agriculteurs engagés en vente directe. Les restrictions sanitaires ont limité la tenue de grandes réunions participatives. Cependant, le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du Pays de Gâtine.

### *Qui pilote le projet de Parc ?*

Le projet de PNR est porté par le Pays de Gâtine depuis 2016 et par son Président, nouvellement réélu, Didier GAILLARD, maire de Ménigoute. Les 31 élus du Pays de Gâtine suivent attentivement l'avancée du projet et un vice-président est chargé plus particulièrement de ce dossier, il s'agit de Jean-Pierre RIMBEAU, Maire d'Ardin et Président de la Communauté de communes Val de Gâtine. Toute l'équipe salariée du Pays de Gâtine est également mobilisée, selon les thématiques d'action et une cheffe de projet, Camille Bévillon est dédiée à cette mission.

### *Le soutien de la Région et du Département*

La Région Nouvelle-Aquitaine (qui a la compétence pour créer un PNR) accompagne financièrement et techniquement le Pays de Gâtine depuis le tout début de la démarche. Le Pays de Gâtine peut également compter sur le soutien du Département des Deux-Sèvres, partenaire de la démarche depuis son étude nécessaire au projet de PNR ainsi que l'animation des temps de concertation avec les acteurs et les habitants de la Gâtine. Lancement, qui vient de valider une aide financière pour trois ans. Ces aides vont accompagner les études nécessaires au projet de PNR ainsi que l'animation des temps de concertation avec les acteurs et les habitants de la Gâtine.

### ***Des experts au service du projet de Parc***

Une nouvelle instance a été créée pour accompagner la création du PNR : il s'agit du Conseil Scientifique et Prospectif. Il est composé de chercheurs ou universitaires en activité ou retraités, d'experts ou de personnalités qualifiées dans les domaines des sciences de la nature ou des sciences humaines et sociales. C'est un outil d'aide à la décision qui a pour rôle de formuler des propositions et de conduire des réflexions lorsque sont à prendre des décisions nécessitant une expertise technique et scientifique sur le territoire.

**Renseignements** : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - [pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)

**Plus d'informations** sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



*Passage du Tour de France en Gâtine le 9 septembre 2020, installation du Pays de Gâtine sur la commune des Châteliers avec l'aide de Jean-Yves Faucher et Eric Veillon, agriculteurs sur la commune.*



POINT  
INFO  
SENIORS

CLIC



## CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION DE PARTHENAY

### (CLIC ANTENNE DE PARTHENAY)

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « **point info seniors** » : un guichet unique d'information pour les **personnes âgées de 60 ans et plus**, pour leurs **familles** et leur **entourage**. Le CLIC informe, conseille et oriente.

#### Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc...
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

#### Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

#### Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

### Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres

## CLIC Antenne de PARTHENAY

Tel : 05.49.63.45.70

Adresse :

33 rue Louis Aguilon – 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public: du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

*Privilégier la prise de rendez-vous*

## LE RÔLE DU CONSEILLER

Les architectes conseillers du CAUE sont à votre disposition gratuitement pour tout projet de construction, de réhabilitation, d'aménagement ou d'extension. Il saura vous orienter en écoutant vos attentes et vous apporter les éclairages nécessaires pour que votre projet se déroule au mieux.

L'architecte conseiller ne peut assurer ni maîtrise d'œuvre ni évaluation financière, les statuts des CAUE l'interdisent. Il est indépendant des administrations qui interviennent légalement en matière de construction.

### ► Questionner

- Les besoins
- Les envies
- Les possibles

### ► Renseigner

- Les démarches
- Les normes et techniques
- Le choix des professionnels

### ► Étudier

- Les lieux
- Les techniques
- Et bien sûr ... l'architecture



CONSEIL GRATUIT AUX PARTICULIERS

## LES PERMANENCES

Le CAUE des Deux-Sèvres propose des permanences mensuelles dans différentes communes du Département, vous pouvez retrouver les dates sur le site Internet du CAUE :

[www.caue79.fr](http://www.caue79.fr)

Pour prendre un rendez vous au CAUE à Niort ou dans une des permanences du département, il suffit simplement d'appeler au :

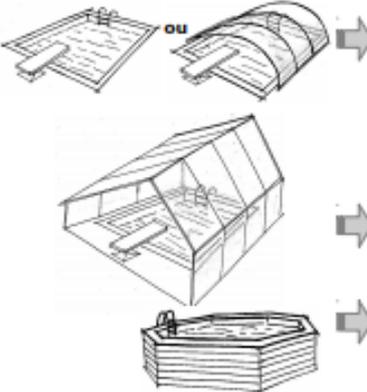
05 49 28 06 28



## LES FORMALITÉS D'URBANISME

(hors périmètre site patrimonial remarquable, abords des MH et site classé ou en instance de classement)

Si vous envisagez de construire .....

Type de construction	Caractéristiques <i>SP (surface de plancher) ES (emprise au sol)</i>	Pas de formalité (1)	DP	PC	
<b>une habitation</b> 				✓	
<b>une annexe dissociée</b> 	inférieure ou égale à 5m <sup>2</sup> de SP ou ES	✓			
	supérieure à 5m <sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20m <sup>2</sup> de SP ou ES		✓		
	supérieure à 20m <sup>2</sup> de SP ou ES			✓	
<b>une piscine</b> 	non couverte ou couverte avec éléments fixes ou mobiles d'une hauteur inférieure à 1,80m au-dessus du sol	avec bassin inférieur ou égal à 10m <sup>2</sup> (1)	✓		
		avec bassin supérieur à 10m <sup>2</sup> et inférieur ou égal à 100m <sup>2</sup> (1)		✓	
		avec bassin supérieur à 100m <sup>2</sup> (1)			✓
	couverte avec des éléments fixes ou mobiles d'une hauteur égale ou supérieure à 1,80m au-dessus du sol	quel que soit la surface du bassin			✓
	hors sol démontable	durée d'installation inférieure ou égale à 3 mois	✓		
		durée d'installation supérieure à 3 mois		DP ou PC selon l'indice (1)	
<b>un mur de clôture</b> 	situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des MH, en site inscrit ou classé ou en instance de classement, en secteur délimité par un PLU, dans une commune ou partie de commune l'ayant décidé		✓		
	dans les autres cas	✓			
<b>un mur de soutènement</b> 	quelle que soit la hauteur		✓		
<b>un mur</b> (autre que clôture et soutènement)	hauteur inférieure à 2m	✓			
	hauteur égale ou supérieure à 2m		✓		

Avant réalisation de tous travaux, il convient de s'assurer de la faisabilité de votre projet et de retirer un dossier de demande de « permis » ou de « déclaration préalable » auprès du service urbanisme de votre Mairie, qui vous accompagnera dans vos démarches.

Le délai de traitement du dossier varie de 1 à 5 mois en fonction de la nature des travaux et de leur localisation.

Si vous envisagez de réaliser des travaux .....

Type de travaux	Caractéristiques	Pas de formalité (1)	DP	PC
<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'installation de panneaux solaires ou photovoltaïques (1)</li> <li>- de pose de fenêtre de toit ou de lucarne (2)</li> <li>- de création ou de suppression d'une ouverture (3)</li> </ul>	<p>Toutes modifications de l'aspect extérieur du bâtiment existant sans changement de destination</p> 		✓	
- de ravalement de façades	<p>situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des MH, en site inscrit ou classé ou en instance de classement, dans une commune ou partie de commune l'ayant décidé, sur un immeuble protégé</p>		✓	
	dans les autres cas	✓		
- d'entretien ou de réparations ordinaires (ex : réfection de la toiture)		✓		
- de création d'une terrasse de plain-pied		✓		
- de changement de destination (ex : bâtiment commercial en habitation)	<p>sans travaux ou avec travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade</p>		✓	
	avec travaux qui modifient, soit les structures porteuses du bâtiment, soit sa façade			✓
- de transformation d'un garage ou d'un comble perdu en pièce habitable	<p>plus de 5 m<sup>2</sup> de SP</p> 		✓	
- d'extension d'une habitation	<p>supérieure à 5m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup> de SP ou ES</p>		✓	
	<p>supérieure à 20m<sup>2</sup> de SP ou ES</p>			✓
	<p><b>en zone urbaine :</b> supérieure à 20 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 40m<sup>2</sup> de SP ou ES portant la SP totale jusqu'à 150 m<sup>2</sup></p>		✓	
	<p><b>en zone urbaine :</b> supérieure à 20 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 40m<sup>2</sup> de SP ou ES à condition que la construction existante dépasse déjà 150 m<sup>2</sup> de SP</p>		✓	
	dans les autres cas			✓

**A NOTER :** Le pôle instructeur du service Urbanisme se tient à votre disposition pour toutes informations concernant votre projet et pourra, le cas échéant, vous recevoir sur rendez-vous tous les jours de la semaine de 13h30 à 17h30 (mercredi - toute la journée).



**SERVICE AMÉNAGEMENT,  
URBANISME ET HABITAT**

7, rue Béranger  
79200 Parthenay

05 49 94 90 13

## LE CERTIFICAT D'URBANISME

Il existe 2 types de certificat d'urbanisme <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1970>.

### a) Le certificat d'urbanisme d'information (CUa)

**Objectif :** indique les règles du Plan Local d'Urbanisme, les Servitudes d'Utilité Publique, le Droit de Prémption Urbain et la liste des taxes et des participations d'urbanisme applicables au terrain.

**Délai d'instruction :** 1 mois.

**Délai de validité :** 18 mois prorogeable plusieurs fois par périodes d'1 an.

**Pièce à joindre en 2 exemplaires :** un plan de situation permettant de localiser le terrain (ex : extrait cadastral).



### b) Le certificat d'urbanisme opérationnel (CUB)

**Objectif :** en plus des informations du CUa, indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet et mentionne l'état des équipements publics existants ou prévus.

**Délai d'instruction :** 2 mois.

**Délai de validité :** 18 mois prorogeable plusieurs fois par périodes d'1 an.

**Pièces à joindre en 4 exemplaires :**

un plan de situation permettant de localiser approximativement le projet et s'il en existe l'emplacement des bâtiments existant (ex : extrait cadastral).



+

Une description sommaire de l'opération projetée.



Si plusieurs terrains contigus sont concernés par la demande, le pétitionnaire devra fournir une demande de certificat d'urbanisme par terrain.

### Les bons gestes en vallée du Thouet

Par ses travaux réguliers de retrait d'embâcles formés par la chute d'arbres ou l'accumulation de branches au droit des ponts, des passerelles et des ouvrages hydrauliques, le syndicat restaure les écoulements et prévient ainsi les dommages aux berges et aux infrastructures. Ces travaux sont pris en charge lorsque les propriétaires ne peuvent pas assurer par eux-mêmes cette responsabilité en raison de la taille des arbres ou de la dangerosité de l'intervention.

A l'approche de l'hiver le syndicat attire l'attention des propriétaires riverains et leur indique qu'il est temps de remiser les salons de jardins, les barques mal amarrées et tous les objets susceptibles de dériver lors d'une crue du Thouet. Ces bons gestes limiteront les besoins de travaux au cours de l'hiver lorsque les courants forts des rivières rendent les travaux difficiles pour les équipes d'intervention



PHOTO : Retrait d'embâcle à Pommiers ©SMVT

### Les droits et devoirs du riverain

Le Thouet et ses affluents en Deux-Sèvres sont des cours d'eau « non domaniaux », qui relèvent donc du domaine privé. Toutefois ce caractère privé du lit et des berges s'accompagne d'un certain nombre de droits et de devoirs pour les riverains, précisés par le Code de l'environnement. Par exemple le droit d'usage de l'eau (dans la limite des autorisations préfectorales) et le droit de pêche (avec une carte de pêche) s'accompagnent de devoirs, tels que l'entretien régulier des berges et le maintien des capacités d'écoulement des rivières. Dans certains cas relevant strictement de « l'intérêt général » le SMVT peut se substituer aux riverains défaillants. Le syndicat mobilise alors un programme d'actions contractualisé avec l'agence de l'eau pour mener des travaux de retrait des embâcles, de restauration écologique des rivières, etc.

Chaque propriétaire, à son échelle, participe à la reconquête écologique du Thouet et de ses affluents. Pour un entretien équilibré et respectueux de l'environnement il est vivement conseillé de contacter les techniciens de rivières du SMVT, avant tous travaux en bordure de cours d'eau. Certaines démarches administratives sont parfois nécessaires, et des conseils simples et adaptés sont souvent suffisants pour répondre aux besoins.

## **Exemples de travaux réalisés par le SMVT:**

### **Protection des berges sur le bassin du Cébron**

Pour contribuer à la préservation de la ressource en eau du barrage du Cébron le SMVT conventionne avec la SPL des eaux du Cébron pour mettre en oeuvre des travaux de protection des berges en secteur d'élevage. Ces travaux consistent à aménager des points d'abreuvement pour le bétail, à installer des passages à gués et à implanter des clôtures pour limiter l'érosion. Les différentes techniques mises en oeuvre sont adaptées à chaque situation en accord avec les exploitants agricoles concernés. Cette opération subventionnée par l'agence de l'eau, la Région, le Département et la SPL du Cébron contribue à maintenir l'activité d'élevage sur ce bassin versant stratégique pour la production d'eau potable.

PHOTO : Abreuvoir aménagé sur le Cébron ©SMVT



### **Base de loisirs de Parthenay : des travaux de restauration de la végétation sur les îlots**

Désirant promouvoir ses espaces naturels auprès des citoyens et des visiteurs, la Ville de Parthenay a sollicité le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet pour l'accompagner dans la gestion des îlots boisés du site. Le vieillissement des arbres et la présence de peupliers d'Italie inadaptés sur les berges ont conduit le SMVT à proposer une restauration sélective du boisement pour favoriser la régénération naturelle d'essences adaptées (frênes, noisetiers, saules) et pour limiter la formation d'embâcles par la dérive du bois mort lors des crues.

La végétation stable a été conservée, ainsi que les arbres morts présentant un intérêt faunistique.

En complément, la Ville de Parthenay a pris en charge le retrait des peupliers d'Italie et l'émondage de frênes au cœur des îlots. Les arbres retirés ont été broyés puis valorisés par le prestataire en bois énergie. Le coût total de l'opération s'est élevé à 13 200 TTC pris en charge par le SMVT à hauteur de 8 640 euros et subventionné de 60% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne



PHOTO : Base de Loisirs PARTHENAY ©Anthony Hamidovic-Ville de Parthenay

**Tourisme en vallée du Thouet :**

**La Vélo Francette et les itinéraires vélo en vallée du Thouet : 350 km à parcourir !**

La vallée du Thouet est traversée de part en part par la Vélo Francette, véloroute nationale reliant Ouistreham à La Rochelle sur 630 km. Le Thouet à vélo représente 120 km d'itinéraires des sources du Thouet à la Loire. 13 boucles connexes de 25 à 50 km sont à découvrir également. En 2020, suite au déconfinement lié à la COVID-19, la Vélo Francette a connu une augmentation de sa fréquentation de +30% en moyenne en vallée du Thouet. Ces aménagements ont été réalisés par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT).

Toutes les informations sur :  
[www.valleeduthouet.fr](http://www.valleeduthouet.fr) et sur  
[www.lavelofrancette.com](http://www.lavelofrancette.com)



PHOTO : Vélo / ST GENEROUX -© P.BELTRAMI Vélo Francette

**Voir la vallée du Thouet autrement : le parcours artistique**

Afin de permettre aux promeneurs de voir le Thouet autrement, le SMVT a souhaité valoriser les abords de la rivière à travers l'installation d'œuvres d'art pérennes. Dans le cadre du programme de commande publique du ministère de la Culture et avec l'accompagnement du centre d'art la Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars, trois œuvres ont été réalisées en 2019 à travers la création de Corène CAUBEL « SOUVENIR D'UNE PLAGE : Mythologie d'un possible littoral » sur les communes de Thouars, Saint-Jean-de-Thouars et Saint-Jacques-de-Thouars



PHOTO : SOUVENIR D'UNE PLAGE, Mythologie d'un possible littoral – Cabines des remparts - © Ville de Thouars

Une deuxième tranche comprenant trois nouveaux sites est à l'étude sur les communes de Saint-Généroux, Airvault et Saint-Loup-Lamairé, pour une livraison au printemps 2022.

TELEPHONES UTILES

SAMU	<b>15</b>	POLICE	<b>17</b>
POMPIERS	<b>18</b>	APPEL URGENCE EUROPEEN	<b>112</b>
SANS ABRI	<b>115</b>	ENFANCE MALTRAITEE	<b>116</b>

GENDARMERIE PARTHENAY	05 49 95 26 17
Mairie	05 49 69 83 45
Service Déchets	05 49 94 90 13
Communauté Communes Parthenay Gâtine	05 49 94 03 77
Ecole Amailloux	05 49 95 52 49
Ecole Viennay	05 49 95 09 73
Taxis BROSSARD	05 49 95 20 22 ou 06 81 58 09 34
Cabinet infirmier Parthenay	05 49 95 34 45
Hôpital Nord Deux-Sèvres	05 49 68 49 68
ADMR Nord Gâtine	05 49 63 01 75
Familles Rurales	05 49 80 03 59
Caisse Primaire Assurance Maladie	36 46
Caisse Allocations Familiales	08 10 25 79 10
Mutualité Sociale Agricole Parthenay	05 49 43 86 79
Service des impôts	05 49 95 74 50
Trésorerie Parthenay	05 49 95 46 19

